



**Date de la
Convocation :**
16/03/2026

**Date d'affichage
de l'ordre du jour :**
13/03/2026

**Nombre de
Conseillers :**
Exercice : 23
Présents : 20
Pouvoirs : 2
Votants : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de La Rivière-Saint-Sauveur

Séance ordinaire du
20 MARS 2026

Objet : 2026-22 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SYNDICAT D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DU CALVADOS (SDEC)

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18 heure 35, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier DEPIROU, maire.

Étaient également présents : M. MARCHIS, Mme PETIT, Mme ROCHE, Mme PILATTE, M. FARIDE, Mme PEYROCHE, Mme BESLON, M. POTEL, Mme GUESNET, Mme BARBEY, M. LAUNAY, Mme LEMAIRE, M. CAMBRUNE, M. YON, Mme DOMIN, M. GROD, M. MENARD, M. MESSU, Mme SARAEV.

Excusés : M. ALLEAUME a donné pouvoir à Mme DOMIN, M. LEBAS a donné pouvoir à Mme. SARAEV

Mme AUDOU Véronique, absente.

Mme GUESNET Louise a été désignée secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.5211-7 et L.2121-33 ;

Vu les statuts en vigueur du SDEC du Calvados ;

Considérant que la Commune de la Rivière-Saint-Sauveur est membre du Syndicat d'Énergie du Calvados (14).

Considérant que les communes de moins de 2 000 habitants désignent un représentant tandis que les communes de plus de 2 000 habitants et de moins de 25 000 habitants désignent deux représentants.



Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

2026

Berger
Levrault

ID : 014-211405360-20260320-202622-DE

Considérant que pour représenter la Commune au sein de ce syndicat, il y a lieu de nommer 2 représentants qui siégeront au sein du SDEC Energie du Calvados.

Considérant que le vote se fait à main levée,

Le Conseil municipal décide,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour, 3 abstentions

DE DÉSIGNER en qualité de représentant(e)s pour siéger au sein du SDEC Énergie :

- M. François FARIDE

- M. Gérard MENARD

Fait et délibéré en séance à La Rivière-Saint-Sauveur le 20 mars 2026,

Le Maire,



Didier DEPIROU